

**COLLEGE JEAN RENOIR
BOURGES
2017-2018**

Innovation/expérimentation

Titre de l'action

Evolution du conseil de classe.....une nouvelle approche possible

Objectifs de l'action (Qu'est-ce qu'on voudrait obtenir ?), Plus-value attendue pour les élèves / l'équipe / l'établissement

Faire vivre le suivi et l'accompagnement des élèves en difficultés dans le prolongement de la mise en oeuvre d'une évaluation positive.

Obtenir la confiance et la coopération des parents d'élèves les plus éloignés de l'école.

Réduire les écarts de réussite au DNB et d'accès en 2nd GT entre CSP.

Indicateurs et modalités retenus pour évaluer l'action. A quoi verra-t-on les changements ?

Participation des parents au conseil de classe

Participation des parents aux rencontres avec les professeurs

Réduction des écarts de réussite entre CSP

Progression des élèves dans les apprentissages

Nombre d'élèves prévu/nombre et niveaux des classes concernées par le projet

Tous les élèves en difficultés sont concernés (25 à 30% des élèves par classe

Toutes les classes sont concernées.

Disciplines engagées dans l'action (Nom des enseignants, si connu)

Tous les enseignants sont concernés

Développement de chaque phase significative de l'action, qui permet de comprendre ce qu'elle apporte aux élèves (y compris dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour les Ateliers en collège). S'il s'agit de la poursuite d'une action entreprise en 2016-2017, précisez éventuellement les nouvelles orientations.

1) Préparer le conseil de classe:

- Choix de la périodicité au semestre.(le passage au semestre donne du temps aux apprentissages)
- Organiser en septembre, novembre, mars et fin d'année, des rencontres parents professeurs, indispensables au suivi des élèves.
- Remettre à cette occasion les relevés d'évaluation mi-semestre.
- Assurer les formations nécessaires aux familles sur le logiciel utilisé pour le suivi pédagogique des élèves.

2) En amont du conseil du classe:

- Construire une gradation des punitions et sanctions (elle favorise la cohérence des réponses aux faits d'indiscipline et l'équité de traitement entre élèves)

- Mettre en place une fiche de suivi des incidents en vie scolaire pour chaque élève (pour la lisibilité des punitions et sanctions)
- Assurer les commissions éducatives au moment où elles sont prévues dans la gradation.
- Communiquer à l'ensemble des professeurs le bilan mensuel des punitions et sanctions et le bilan mensuel du suivi de l'absentéisme
- Veiller à ce que les heures de vie de classe soient assurées.
- Rédiger une charte du conseil de classe en conseil pédagogique.
- Réunir régulièrement le conseil de vie collégienne et transmettre à tous le compte rendu de réunion.
- Réunir l'ensemble des représentants de parents au conseil de classe (15 jours avant la tenue des conseils).
- Préparer le conseil de classe, rencontre entre professeur principal et président du conseil pour faire le point sur les élèves en difficultés et les parents à inviter.
- Contacter les parents à inviter au conseil de classe par téléphone pour convenir de l'heure du rendez-vous et confirmer par courrier.
- Transmettre la liste des familles invitées aux représentants de parents.
- Transmettre aux professeurs des écoles de CM2 le planning des conseils et les rendez-vous avec les familles.

3) Déroulement du conseil de classe

Voir suite en pièce jointe

Qu'est-ce qui ne va pas ? (Raisons du projet/contexte/constats)

48% des élèves du collège sont issus de CSP défavorisées et/ou boursiers et/ou de parents isolés (83% en SEGPA)

23,59% des élèves résident dans le quartier prioritaire du Val d'Auron

Il s'agit de corriger le déterminisme social et prévenir le décrochage

Quel est l'initiateur /le coordonnateur du projet ? (Nom, qualité, mail) Année de 1ère contractualisation ?

Initiateur du projet: PIPERAUD Véronique Principale veronique.piperaud@ac-orleans-tours.fr

Coordonnateur: christèle.frodefond@ac-orleans-tours.fr

Contractualisation 2014/2018

Comment envisage-t-on d'agir ? Qu'est -ce-qu'on envisage de mettre en œuvre ? Stratégie/Planification/action prioritaire/coordination

Porter un projet pour l'école en refusant d'accepter la fatalité de la reproduction sociale.

Mise en œuvre décrite ci-dessus

Qu'est-ce qu'on envisage de changer ? Eléments de changement : pour les élèves, pour la présentation et l'organisation des cours, pour les EDT, pour les dispositifs complémentaires en place ?

On envisage:

- de changer le déroulement des conseils de classe pour faire une plus grande place au traitement de la difficulté scolaire
- faire vivre la co-éducation avec les parents, le suivi et l'accompagnement des élèves en difficultés
- favoriser une meilleure compréhension de l'environnement de l'enfant.

Comment communiquer explicitement et rapidement sur cette action ? Décrire le

projet en une phrase Champ de la loi ? Thème ?

Prévenir le décrochage par une évolution du conseil de classe

Donner 4 mots-clefs qui couvrent le projet

Suivi, accompagnement, coéducation, prévention décrochage